



Expertise Comptable  
Audit & Conseil

Associés  
Commissaires aux comptes

Eric CHAVANON  
Vincent MICHAUD  
Aurélie LAMARQUE  
Eric BOISSEL  
Barbara OLLE-MAUREL

**Crèche Farandole**

**Le bourg**

**46 170 LHOSPITALET**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022**

### **Nouvelle adresse**

755, avenue du Général Leclerc  
47000 AGEN  
Tél : 05 53 77 97 79  
auditso@orcom.fr

### **ORCOM AUDIT RSO**

Société de Commissaires  
aux Comptes membre de la  
Compagnie Régionale des  
Commissaires aux comptes  
de Grande Aquitaine

S.A.S AU CAPITAL DE 75.000 €  
RCS AGEN 393 376 140  
N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE :  
FR 48 393 376 140



## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'association CRÈCHE FARANDOLE

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CRÈCHE FARANDOLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Vérification des documents adressés aux membres de l'association CRÈCHE FARANDOLE**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les co-présidentes.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :



- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cahors, le 1<sup>er</sup> septembre 2023





# BILAN ACTIF

07723 - ASS CRECHE PARENTALE FARANDOLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	12 359,04	11 893,40	465,64	241,16
Autres	71 460,81	59 331,24	12 129,57	13 725,71
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>83 819,85</b>	<b>71 224,64</b>	<b>12 595,21</b>	<b>13 966,87</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<b>Créances</b>				
Clients, usagers et comptes rattachés	5 615,18		5 615,18	5 733,67
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	98 997,62		98 997,62	42 317,16
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	79 454,47		79 454,47	134 092,68
<b>Charges constatées d'avance</b>				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>184 067,27</b>		<b>184 067,27</b>	<b>182 143,51</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>267 887,12</b>	<b>71 224,64</b>	<b>196 662,48</b>	<b>196 110,38</b>



# BILAN PASSIF

07723 - ASS CRECHE PARENTALE FARANDOLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	216 630,84	216 630,84
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-94 623,36	-44 697,73
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	19 817,86	-49 925,63
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>141 825,34</i>	<i>122 007,48</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	5 313,58	9 707,50
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>147 138,92</b>	<b>131 714,98</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	13 075,00	13 715,00
<b>TOTAL (III)</b>	<b>13 075,00</b>	<b>13 715,00</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 893,24	10 513,76
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	16 312,32	24 702,76
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 243,00	15 463,88
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>36 448,56</b>	<b>50 680,40</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>(V)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)</b>	<b>196 662,48</b>	<b>196 110,38</b>
		



# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

07723 - ASS CRECHE PARENTALE FARANDOLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	1 090,00	1 130,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	205 153,31	134 021,65
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	55 356,10	49 971,98
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 085,39	2 382,90
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	48,16	9,36
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>264 732,96</b>	<b>187 515,89</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises et autres achats	2 911,28	6 558,33
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	33 970,70	27 525,45
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 856,86	3 701,03
Salaires et traitements	171 943,30	162 012,64
Charges sociales	34 586,63	34 902,23
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 611,28	7 011,63
Dotations aux provisions		744,00
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	277,88	48,27
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>254 157,93</b>	<b>242 503,58</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>10 575,03</b>	<b>-54 987,69</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	120,99	37,36
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>120,99</b>	<b>37,36</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>120,99</b>	<b>37,36</b>



# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

07723 - ASS CRECHE PARENTALE FARANDOLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)</b>	<b>10 696,02</b>	<b>-54 950,33</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	6 462,55	1 462,68
Sur opérations en capital	4 393,92	4 981,55
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		31 776,76
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>10 856,47</b>	<b>38 220,99</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	1 734,63	1 419,53
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>1 734,63</b>	<b>1 419,53</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>9 121,84</b>	<b>36 801,46</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>		
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>		31 776,76
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>275 710,42</b>	<b>225 774,24</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>255 892,56</b>	<b>275 699,87</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>19 817,86</b>	<b>-49 925,63</b>



# SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

07723 - ASS CRECHE PARENTALE FARANDOLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ECARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS	0		
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	0		
TRANSFERTS DE CHARGES	0		
COMMENTAIRES			

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

07723 - ASS CRECHE PARENTALE FARANDOLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 196 662,48 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 19 817,86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/04/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'association "La Farandole" a pour objet la gestion d'un établissement d'accueil de jeunes enfants ( de 0 à 3 ans ) de 17 places, situé Le bourg 46170 LHOSPITALET.

Les familles fréquentant la structure adhèrent à l'association et participent à la gestion de l'établissement.

L'association emploie une équipe de 8 salariés.

Pour réaliser les missions sociales qui lui sont confiées, l'association bénéficie de subventions, de dons, de cotisations des adhérents ainsi que de contributions volontaires.

Les locaux occupés par la crèche sont mis à disposition gratuitement par la communauté de communes du Quercy Blanc qui contribue à des services en nature rendus gratuitement à l'association pour un montant de 29 744.69 € :

- loyers pour 19 626.00 €
- chauffage - gaz pour 3 665.26 €
- électricité pour 2 754.64 €
- eau et assainissement pour 778.52 €
- location module pour 2 640 €
- vérification extincteur pour 280.27€

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

Deux salariés ont signé une rupture conventionnelle à l'automne 2022.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

07723 - ASS CRECHE PARENTALE FARANDOLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

historiques.

le réglemetn ANC 2018-06 a été mis en application pour la première fois lors de l'exercice ouvert le 01/01/2020.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- |                            |                  |
|----------------------------|------------------|
| - Installations techniques | de 5 à 8 ans     |
| - Matériels et outillages  | de 5 à 10 ans    |
| - Matériel informatique    | de 3 à 5 ans ans |
| - Mobilier                 | de 2 à 10 ans    |

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE

Pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2022, les locaux occupés par l'association LA FARANDOLE sont mis gracieusement à la disposition de l'association par la communauté de communes du Quercy Blanc. La valeur locative pour la période de ceux-ci est évaluée à 19 626 € et les charges locatives y afférentes à 10 118.69 €, le tout non réclamé par la communauté de communes.

## SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Informations sur les montants des concours publics reçus par l'association par catégories d'autorités administratives et par natures de concours :

Nom de l'organisme subventionneur	Action	Montant
CAF du Lot	PSU	115 349,97
MSA NMP	PSU	10 005,93
Communauté de communes du Quercy Blanc	Convention objectif	25 789,00
CAF du Lot	PS heure de conceration	563,60
CAF du Lot	inclusion handicap	6 036,29
CAF du Lot	Bononus territoire	28 900,00
CAF du Lot	aide except. COVID 2021	5 967,00
CAF du Lot	structures en difficulté	24 284,00
MSA	grandir en milieu rural	4 719,50
	<b>Total</b>	<b>221 615,29</b>

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

07723 - ASS CRECHE PARENTALE FARANDOLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
	Instal.géné., agencts & aménagts const.				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		11 859,05		499,99
	Instal. gén., agencts & aménagts divers		34 631,82		4 739,63
Autres immos corporelles	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & info., mobilier		32 089,36		
	Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
			TOTAL III	78 580,23	5 239,62
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
			TOTAL IV		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			78 580,23		5 239,62

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'êtbs, de recherche & de dével.		TOTAL I			
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Ins. gal. agen. amé. cons					
	Inst.tech., mat. outillage indust.				12 359,04	
	Instal. gén., agencts, aménagts d.				39 371,45	
Autres immos corporelles	Matériel de transport					
	Mat.bureau, info., mob.				32 089,36	
	Emballages récup. div.					
Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes						
			TOTAL III		83 819,85	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
			TOTAL IV			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					83 819,85	

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

07723 - ASS CRECHE PARENTALE FARANDOLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	11 617,89	275,51		11 893,40
Autres immos corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.	24 633,54	4 247,48		28 881,02
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.	28 361,93	2 088,29		30 450,22
Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>	<b>64 613,36</b>	<b>6 611,28</b>		<b>71 224,64</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>64 613,36</b>	<b>6 611,28</b>		<b>71 224,64</b>

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements Fonds commercial Autres immos incorporelles <b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.							
Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations							

# PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

07723 - ASS CRECHE PARENTALE FARANDOLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges a été constituée en prévision des versements des indemnités de Fin de Carrière. Sur l'exercice comptable 2022, il a été fait une reprise de provision de 640 € pour réajuster la provision à la date de clôture.

Ce qui porte le montant :

- des dotations de provision d'exploitation à 0 € ( toutes provisions confondues)
- des reprises de provision d'exploitation à 640 e (toutes provisions confondues)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	13 715		640		13 075
<b>TOTAL</b>	<b>13 715</b>		<b>640</b>		<b>13 075</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
d'exploitation			640		
financières					
exceptionnelles					

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

07723 - ASS CRECHE PARENTALE FARANDOLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients	5 615,18	5 615,18		
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>				
	Personnel et comptes rattachés	184,01	184,01		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes & versements assimilés Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	98 813,61	98 813,61		
	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAUX</b>		<b>104 612,80</b>	<b>104 612,80</b>	
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
(3)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
		Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			
		Créances reçues par legs ou donations			

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

07723 - ASS CRECHE PARENTALE FARANDOLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## PRODUITS À RECEVOIR

A la date de clôture, certains produits acquis, mais dont le montant n'est pas définitivement fixé ont été enregistrés dans les comptes de l'exercice, pour un montant de 98 813,61 €, qui se décompose :

- CAF: 93 658,94 €
- MSA : 3 053,71 €
- Autres : 2 100,96 €

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	98 813,61
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>98 813,61</b>



# TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

07723 - ASS CRECHE PARENTALE FARANDOLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	216 630,84		216 630,84				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres statutaires							216 630,84
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Report à nouveau	-44 697,73		-44 697,73			-49 925,63	-94 623,36
Excédent ou déficit de l'exercice	-49 925,63		-49 925,63		49 925,63		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	9 707,50		9 707,50				
Subventions d'investissement						5 621,37	5 313,58
<b>TOTAUX</b>	<b>131 714,98</b>		<b>131 714,98</b>		<b>49 925,63</b>	<b>-44 304,26</b>	<b>127 321,06</b>

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

07723 - ASS CRECHE PARENTALE FARANDOLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)					
	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		7 893,24	7 893,24		
Personnel & comptes rattachés		6 173,95	6 173,95		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		10 123,05	10 123,05		
Etat & autres collectiv. publiques					
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	15,32	15,32		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		12 243,00	12 243,00		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAUX</b>		<b>36 448,56</b>	<b>36 448,56</b>		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

07723 - ASS CRECHE PARENTALE FARANDOLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## CHARGES À PAYER

Il a été comptabilisé un certain nombre de charges dont le passif est certain, mais le montant non connu définitivement à la date de clôture, pour un montant de 23 533.13 €

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	723,00
Dettes fiscales et sociales	10 567,13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	12 243,00
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>23 533,13</b>



# ENGAGEMENTS

07723 - ASS CRECHE PARENTALE FARANDOLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Les droits acquis n'ont pas été valorisés à la date de la clôture.

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 13 075,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	1,00 %
Table de mortalité	INSEE 2015-2017-données provis
Départ volontaire à	64 ans
Taux de turn over	1,00 %
taux de turn over :	faible
taux de charges moyen	de 25 %

Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés en contrat à durée indéterminée présents à la date de clôture.



# LES EFFECTIFS

07723 - ASS CRECHE PARENTALE FARANDOLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Les fonctions des membres du conseil d'administraton de l'association ne sont pas rémunérées.

## LES EFFECTIFS

Les effectifs sont établis en fonction des taux d'encadrement prévus selon la réglementation de la petite enfance.

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Personnel salarié :</b>	6,38	6,71
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	6,38	6,71
Ouvriers		

## PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

07723 - ASS CRECHE PARENTALE FARANDOLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
CENTRE HOSPITALIER regul chages dec 2021	280	
MALAKOFF HUMANIS regul 2018	1 455	
CAF aide exceptionnelle 2021 - cov		5 967
ps caf 2019 provisionné et non reversé		496
IMMOBILISATIONS Amortissements		4 394
<b>TOTAL</b>	<b>1 734,63</b>	<b>10 856,47</b>



# ANX TRANSFERTS DE CHARGES

07723 - ASS CRECHE PARENTALE FARANDOLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
CUI contrat lama novembre	210		
CUI contrat mama décembre	789		
act partielle non versé pour rbt dette ASP	549		
VIR DRFIP ILE DE FRANCE ET DE act partielle	422		
RBT MALADIE VIDAL ANAIS VIR MUTEX 01380-9257122	475		
comm comm verification extincteur			280
<b>TOTAL</b>	<b>2 445,39</b>		<b>280,27</b>



